

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée, Stéphanie Paquette, greffière de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, avis que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le mardi, 9 juin 2020 à 20 h, au 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande DM 2020-001 pour :

- Autoriser la subdivision du lot 5 124 064 en deux, soit de 662,25 m² chaque parcelle pour la construction d'un bâtiment accessoire pour des propriétaires riverains face à ce terrain conformément à l'article 6.2 du règlement de zonage alors que le règlement de lotissement stipule que la superficie minimale d'un lot en milieu partiellement desservi doit être de 1 875 m².

Cette demande est localisée comme suit :

No. Civique : 313, chemin du Canal, lot no. 5 124 064 cadastre du Québec

Les personnes ou organismes intéressés pourront présenter leurs observations, par écrit, concernant cette demande de dérogation dans le cadre d'une consultation écrite de 15 jours qui sera tenue du 19 mai au 3 juin 2020. Les commentaires concernant cette demande de dérogation mineure doivent être acheminés par courriel à l'adresse info@st-stanislas-de-kostka.ca, par la poste ou déposés dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221, rue Centrale.

Fait et donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 15^e jour du mois de mai 2020.

Stéphanie Paquette
Stéphanie Paquette, LL.B., D.D.N., OMA
Greffière